

# Entretien avec Janine Méry

par Sophie Lerner-Seï

**Sophie Lerner-Seï :** *Nous pouvons commencer... Pourriez-vous me dire à quel moment vous êtes entrée à Claude Bernard et à quelle époque vous avez quitté ce Centre ?*

**Janine Méry :** J'ai quitté le Centre Claude-Bernard en 1987 et j'y étais entrée en 1959.

**Sophie Lerner-Seï :** *Comment y êtes-vous entrée ?*

**Janine Méry :** C'est grâce à des rencontres. C'est vraiment à cause de rencontres que j'ai pu faire le chemin qui me convenait. Je me suis trouvée face à des personnes qui m'ont ouvert la voie. La personne qui m'a fait entrer à Claude-Bernard, c'est Hélène Gratiot-Alphandéry, une psychologue spécialiste des questions de l'enfance qui a été l'un de mes professeurs à l'Institut de Psychologie de Paris.

N'ayant pas propédeutique, j'avais suivi les cours de l'Institut de psychologie, où j'avais préparé un diplôme de psychologie de l'enfant. Ensuite, j'ai passé deux ans en Angleterre, au lycée français de Londres où j'avais un poste d'institutrice, ce qui m'a permis l'accès à l'Éducation nationale, ce que je souhaitais, car je voulais devenir psychologue scolaire. C'était une bonne idée étant donné mon projet. Je ne le savais pas au départ. J'ai été chargée d'une classe de Cours Préparatoire. En rentrant de Londres, j'ai revu Madame Gratiot-Alphandéry qui aurait souhaité que je fasse une recherche sur le bilinguisme, ce qui n'était pas du tout dans le champ de mes intérêts. Un jour, elle m'a téléphoné et m'a dit : « Il faut que vous appeliez tout de suite Georges Mauco, le Directeur du Centre Claude Bernard », ce que j'ai fait. À l'origine, c'était pour enseigner dans une classe de réadaptation à des enfants en difficulté sélectionnés par le Centre. Or, M. Mauco m'a dit : « Il me faut quelqu'un ici, au Centre. » Pour moi, cela a été une grande ouverture sur tout le reste de ma carrière.

C'est là que j'ai découvert la psychanalyse appliquée aux enfants. On ne peut pas dire psychanalyse appliquée, mais il faudrait plutôt dire la psychanalyse utilisée pour aider des enfants en difficulté. Au Centre, tous les médecins étaient psychanalystes, excepté Madame le docteur Fargeat, qui était un bon médecin. Elle m'estimait et me faisait confiance. Elle était très respectueuse envers les parents. Je suis donc entrée au Centre Claude Bernard, ayant tout de même acquis le diplôme de psycho-pédagogie de

l'Institut de Psychologie de Paris, mais j'ignorais qu'il n'y avait aucune passerelle entre la faculté et l'Institut de Psychologie.

Je ne sais pas comment je connaissais Didier Anzieu, mais nous avons toujours été en bons termes. C'est sans doute en suivant ses cours dans l'un des diplômes que j'ai passés ou en suivant son séminaire sur le Rorschach. Je n'en suis pas plus sûre que cela... Le fait est que lui aussi m'a appelée un jour en me disant : « Voilà, je vais ouvrir à la nouvelle Faculté de Nanterre la section psychologie. Est-ce que vous pourriez y venir ? » Je n'avais ni propédeutique ni licence et le diplôme que j'avais obtenu à l'Institut de Psychologie en revenant d'Angleterre pour devenir psychologue scolaire ne me permettait pas d'enseigner dans l'enseignement Supérieur. Du coup, je me suis dit que je devrais préparer une licence, ce que j'ai fait tout en travaillant à Claude Bernard.

**Sophie Lerner-Seï :** *Vous êtes entrée à l'université de Nanterre ?*

**Janine Méry :** Non, heureusement pour moi : c'était catastrophique à l'époque, ce n'était pas fini d'être construit, c'était dans la boue. J'ai pu faire ma licence à la Sorbonne. J'ai rencontré à ce moment-là Madame Favez. Elle avait été directrice de Claude Bernard, l'une de ses fondatrices. Je pense que c'est Claire Doz, une collègue, qui m'a conseillé d'aller la voir. C'est un moment important dans ma vie parce que c'était la première fois que quelqu'un m'écoutait. Elle m'a écoutée parler de ce que je faisais avec les enfants, de la relation que j'avais avec eux. Cela m'a beaucoup touchée. Je pense que j'étais en train d'écrire mon mémoire pour le diplôme de psychologie de l'enfant de l'Institut de psychologie. Je suis allée la voir, car ce que je faisais au Centre Claude Bernard m'intéressait et je voulais que l'on m'écoute sur ce que j'observais avec les enfants qui avaient des difficultés scolaires. J'ai été écoutée. Cela n'a pas été plus loin à ce moment-là.

J'ai donc fait ma licence en plusieurs années et je l'ai terminée juste avant 68. Je détestais la psychopathologie. On était introduit à Sainte-Anne, par un professeur qui disait : « Voilà, vous êtes cent. Il y en aura trente de reçus. » Ce n'était pas très encourageant... Parmi les étudiantes, il y avait une femme que je connaissais qui était avec deux autres étudiantes, toutes les trois semblant très bûcheuses, je me suis dit qu'il fallait que j'aille avec elles si je voulais réussir l'examen. Nous avons travaillé d'arrache-pied... Et, sur les quatre, trois d'entre nous ont été reçues en juillet et la dernière en septembre... et celle-ci est devenue directrice de l'École des parents.

À l'époque, il était possible d'aller directement de la licence au doctorat. J'ai profité de cette ouverture qu'il y a eu en 68. Je me suis inscrite en doctorat. Je voulais faire le doctorat avec Daniel Lagache parce que j'avais suivi ses cours en licence. Oui, j'ai eu la chance d'avoir Lagache et Piaget comme professeurs. Piaget, je ne comprenais rien à ses cours jusqu'au jour où j'ai été me proposer comme cobaye pour l'un de ses tests et là, j'ai compris enfin ce qu'il cherchait en observant les enfants. C'était très pratique, très pragmatique, très concret, un peu tordu, mais c'était intéressant. Les cours

de Lagache d'introduction à la psychanalyse étaient remarquables. C'est à ce moment-là qu'il a écrit sur l'inconscient, me semble-t-il, dans le numéro d'une revue dont je me suis beaucoup servi pour ma thèse.

**Sophie Lerner-Seï :** *Mais ce n'est pas avec lui que vous avez fait votre thèse ?*

**Janine Méry :** Non, car il commençait à être malade. Il ne prenait plus personne. J'ai donc été auprès de Mme Favez. Ça a été une chance et un manque de chance... Elle ne m'a pas prise dans son séminaire de doctorants. Elle m'a envoyée chez quelqu'un d'autre, qui m'a fait traîner longtemps. À la fin, j'en ai eu assez. Je suis revenue voir Mme Favez à qui j'ai envoyé ce que j'avais fait. Elle m'a dit : « Maintenant, vous avez fini. Dans trois mois, vous me rendez votre thèse. »

**Sophie Lerner-Seï :** *Quel était le sujet ?*

**Janine Méry :** C'est celui du livre que j'ai publié par la suite...

**Sophie Lerner-Seï :** *Votre livre, Pédagogie curative scolaire et Psychanalyse*

**Janine Méry :** Oui. C'était assez étonnant à l'époque. Alors que le directeur de Claude Bernard, André Berge, et les analystes autour de lui considéraient qu'une intervention auprès des enfants n'était pas thérapeutique si l'intervenant n'était pas analysé, ce que les psychopédagogues faisaient n'était donc pas considéré comme thérapeutique. Le transfert et le contre-transfert, c'étaient des mots tabous au Centre. Si j'ai pu utiliser ces concepts, c'est, d'une part, grâce au soutien de Mme Favez au cours de ma thèse et, d'autre part, grâce au séminaire que Sami-Ali a fait à Claude Bernard ces années-là. Sami-Ali n'était pas encore totalement engagé sur la question du corps. Comme c'était un de ceux qui parlaient anglais, il connaissait très bien Winnicott et ses travaux, donc très bien le contre-transfert et le transfert. Cela m'a permis d'en parler tout au long de ma thèse. Plus tard, j'ai quitté Sami-Ali parce que le corps pour le corps, ça ne m'intéressait pas. Et je le trouvais trop « gourou », ce que je n'appréciais pas. Mais je n'ai pas su aller chez Anzieu.

**Sophie Lerner-Seï :** *Vous n'avez pas « su » ?*

**Janine Méry :** Non, je ne suis pas allée à ses séminaires et je le regrette beaucoup.

**Sophie Lerner-Seï :** *Le doctorat, cela ne vous a pas conduite à poursuivre dans une voie universitaire ?*

**Janine Méry :** Non. J'ai soutenu ma thèse en 1974 sous la Direction de Mme Favez-Boutonier

**Sophie Lerner-Seï :** *Vous vous souvenez du jury ?*

**Janine Méry :** Oui, tout à fait. En plus de Mme Favez, il y avait Maurice Debesse qui avait créé le CMPP avec elle à Strasbourg. Il faisait un cours sur Érasme qui m'avait passionnée. Au cours de ma soutenance, c'était Mme Favez qui parlait et qui, entre autre, corrigeait mes fautes d'orthographe ou de français. Ce n'était pas beaucoup plus intéressant que

cela. J'avais dit à mes amis : « Si je n'ai pas la mention "très bien", ça ne vaut pas la peine d'avoir écrit cette thèse. » Ils étaient morts de peur.

**Sophie Lerner-Seï** : *Et finalement ?*

**Janine Méry** : Oui, j'ai eu mention « très bien ».

**Sophie Lerner-Seï** : *Vous n'aviez pas arrêté le Centre Claude Bernard ?*

**Janine Méry** : En effet, non. J'y suis restée bien après ma soutenance.

**Sophie Lerner-Seï** : *Mais le fait d'avoir fait cette thèse...*

**Janine Méry** : Je parlais de si loin... J'étais jardinière d'enfants. Je ne me voyais pas enseignante à l'université. Tout de même, Anzieu m'a encouragée à faire un dossier pour pouvoir justement y entrer. Je n'ai pas vraiment cherché de poste. J'ai eu une proposition à Rennes, mais je ne me voyais pas partir de Paris, aller vivre en province toute seule. C'est un choix. J'ai peut-être eu tort...

Il s'est passé quelque chose de désastreux, pas seulement pour moi mais pour notre équipe de psychopédagogues à Claude Bernard. Nous étions trois. En plus de moi, il y avait Claire Doz et Monsieur Fromont qui relevaient tous les deux du second degré. Nous avons tous les trois soutenu des thèses. À ce moment-là, Roger Bley, notre ancien directeur à Claude Bernard, était devenu enseignant à l'université Paris Descartes. Or, il ne nous octroyait qu'une unique conférence par an et c'est tout.

Je n'ai pas davantage cherché à obtenir un poste à l'université. J'ai fait une analyse et je suis devenue psychanalyste. J'ai été admise plus tard comme élève à l'APF<sup>1</sup> en 1975. Cela me semble encore très proche.

1. APF : Association Psychanalytique de France.

**Sophie Lerner-Seï** : *À quel moment avez-vous commencé votre analyse ?*

**Janine Méry** : Je l'ai commencée en 1962, avec quelqu'un qui est devenu un psychanalyste reconnu, mais qui n'a pas été un grand psychanalyste pour moi. Il ne m'a jamais souri pendant les six années durant lesquelles il m'a suivie. Après, j'ai fait une seconde analyse avec Mme Lagache qui, elle, était adorable. Mais les psychanalystes ne travaillaient pas du tout comme maintenant sur l'archaïque. Pas du tout.

**Sophie Lerner-Seï** : *C'est-à-dire ?*

**Janine Méry** : L'archaïque en soi, ça ne les intéressait pas. D'ailleurs je n'en ai pas parlé au cours de mes deux analyses. Tout de même, l'analyse m'a remis le pied à l'étrier pour les études. En fait, j'ai commencé la licence de psychologie en même temps que l'analyse, à peu près. C'était dur parce que j'ai dû passer propédeutique d'abord. Je l'ai fait par correspondance. Ce n'était pas facile, car j'étais mise à la disposition du Centre, c'est-à-dire qu'on était payé comme si on enseignait, avec tous les bénéfices, les vacances, mais nous devons faire le même nombre d'heures réglementaires.

**Sophie Lerner-Seï** : *Comment avez-vous découvert la psychanalyse ?*

**Janine Méry** : La psychanalyse ? C'est grâce à Monsieur Favez. De dire les choses ainsi, cela me surprend moi-même. Il était suisse, originaire de

Lausanne, ce qui était le cas de la personne qui m'a élevée. C'était le seul analyste qui me parlait. Car, à l'époque, pour un analyste, parler à une rééducatrice... Je me rappelle le jour où il est entré dans mon bureau en me disant : « Voilà ce garçon, vous vous occuperez de lui. » Je lui ai dit : « Mais qu'est-ce que je vais lui dire ? » J'ai appris par cœur sa réponse : « Un adulte doit parler à un enfant comme si c'était avant tout une personne. » J'étais soufflée.

Si j'ai compris ce que Monsieur Favez m'a dit ce jour-là, c'est que j'étais prête à l'entendre, car je l'avais vécu auprès de ma nounou, celle qui m'a élevée de ma naissance à mes quatorze ans. Pendant la guerre, nous avons passé toute une année au Chambon, mes frère et sœur et moi, seuls avec elle et, dans ce lieu où nous nous sentions en sécurité, nous étions très heureux. Elle était extrêmement respectueuse de nos personnalités. C'est même extraordinaire. Elle avait confiance en nous.

Monsieur Favez m'a permis de comprendre qu'un enfant pris en charge dans un C.M.P.P., ce n'est pas un élève, c'est une personne. Il faut l'écouter, lui donner le temps pour qu'il se trouve, comme j'en suis venue à le faire au cours des années.

**Sophie Lerner-Seï** : *Donc M. Favez était ?*

**Janine Méry** : Il était psychanalyste au Centre Claude Bernard et membre de l'APF.

**Sophie Lerner-Seï** : *Et il y avait aussi André Berge ?*

**Janine Méry** : André Berge était le directeur médical du Centre. Il était aussi psychanalyste. Georges Mauco était le directeur pédagogique. Ensuite, le docteur Giabiconi a été le directeur médical et Roger Bley le directeur pédagogique pendant des années. Je n'ai jamais eu Serge Boimare comme directeur. J'étais déjà partie.

**Sophie Lerner-Seï** : *Comment s'entendaient tous ces professionnels entre eux ?*

**Janine Méry** : Je ne sais pas. Même quand j'ai été admise comme élève à l'APF dans les années 70, je n'ai pas été en lien avec les analystes du centre. Je restais la pédagogue. Avec Claire Doz, on nous appelait toujours les « pédagogues sisters ». Le seul endroit où j'étais considérée comme thérapeute, c'était dans l'annexe de Claude Bernard, rue Ribera.

**Sophie Lerner-Seï** : *Une annexe du Centre ?*

**Janine Méry** : Oui. À partir de 1975 environ, j'y suis allée les samedis matins. L'assistante sociale qui était là était l'amie de Bernard Barrau, lui-même analyste. C'est lui qui m'avait accueillie au Centre lorsque j'y suis entrée. Il était alors responsable des psychologues et psycho-pédagogues. Pour eux, j'étais analyste. C'est le seul lieu où j'étais reçue et reconnue comme une thérapeute.

**Sophie Lerner-Seï** : *Vous y alliez pour faire des thérapies ?*

**Janine Méry** : Oui

**Sophie Lerner-Seï** : *Ce n'est pas ce que vous faisiez à Claude Bernard ?*

**Janine Méry** : Je faisais ce que je voulais à Claude Bernard, mais ce n'était pas considéré comme des thérapies. Je me rappelle tout particulièrement deux cas que j'ai suivis rue Ribera. Celui d'une petite fille de cinq ans qui ne parlait pas. Je l'ai eue au moins pendant un an. Elle n'a jamais ouvert la bouche avec moi. On jouait tout le temps. Et c'est sa mère qui avait posé un diagnostic qui s'est confirmé. Quand cette petite fille, qui était la deuxième de sa fratrie, a eu neuf mois, sa mère a été à nouveau enceinte. Elle l'a laissée pour partir en vacances en emmenant l'aîné. Elle m'a dit : « C'est pour ça qu'elle ne parle pas, parce que je ne lui ai pas parlé. » C'était sûrement vrai. Avec elle, j'ai beaucoup joué, on rejouait souvent la même scène et moi je parlais. Mais on ne jouait pas qu'à ça. Elle ne parlait pas avec des adultes, ce qui ennuyait sa mère, mais elle n'était pas mutique. En classe, elle a appris à lire sans difficulté. Même quand elle est partie, elle ne m'a pas parlé. Elle m'a peut-être dit « au revoir », mais c'est tout. Sa mère considérait qu'elle était « guérie ».

L'autre cas dont je me souviens a été celui du père d'un enfant qui avait demandé au médecin de consultation d'être lui-même suivi. Il avait été un enfant adopté. Quand on parle d'enfant adopté, on ne pense pas qu'il deviendra un adulte. Il était absolument charmant et avait su créer pour sa famille un environnement chaleureux. Je vivais avec lui, quelque chose de très curieux. D'habitude je prenais beaucoup de notes, or, sur ce cas-là, je n'en prenais pas et je n'oubliais rien de ce qui se passait lors des séances. Je pouvais, d'une semaine à l'autre, le lui rappeler et il me disait : « Mais comment faites-vous pour avoir tant de mémoire ? » alors que j'étais considérée dans ma famille comme quelqu'un n'en ayant aucune.

**Sophie Lerner-Seï** : *Est-ce qu'on pourrait parler maintenant de la façon dont vous avez quitté le Centre Claude Bernard ?*

**Janine Méry** : J'ai quitté Claude Bernard en 1987. Je l'ai quitté du fait de la méconnaissance de l'équipe médicale de mon parcours hors du Centre et des formations professionnelle et universitaires que j'avais acquises

Cependant, je suis restée en lien avec ma collègue psychopédagogue, Claire Doz, jusqu'en 1988 où ont eu lieu des journées organisées par le Centre, au cours desquelles nous avons toutes deux animé un atelier intitulé « Pédagogie du langage écrit et psychanalyse ».

Ce qui m'amène maintenant à vous parler des contes. C'est très curieux, mon histoire des contes. Je ne m'en rendais pas compte, le conte a été le fil rouge de tout mon parcours. C'est quelque chose que je découvre grâce à cet entretien et cela m'a énormément étonnée. Le conte ne peut pas être un lieu, mais il a été pour moi, je pense, un moyen de me relier à l'archaïque non dicible en moi, ce qui n'a jamais pu se dire en analyse – ce qui s'est dit bien après en travaillant avec Anne Clancier avec laquelle j'ai été longtemps en thérapie. Cela a été pour moi un moyen de mettre des images et des mots sur ce dont je n'avais aucun souvenir. En plus, je ne choisissais pas n'importe quels contes. J'aime les contes violents. Les contes de Grimm par exemple le sont presque tous. Ça, c'est important. C'est la première fois que

je prends conscience de cela. Encore fallait-il que ces métaphores, je puisse les traduire en langage analytique et être entendue. Et cela ne pouvait pas se faire à Claude Bernard.

Les premiers contes que j'ai utilisés, cela a été au cours des Journées occitanes de psychanalyse en 1980. C'était le lendemain de l'attentat de la rue Copernic. Ce travail a été publié en 1981. Le thème était « La curiosité en psychanalyse ». J'avais proposé comme titre « Je sais tout ». Ce lien avec l'archaïque en moi et les contes, je l'avais fait deux ans auparavant quand j'avais réuni un petit groupe de quatre psychopédagogues qui avaient eux-mêmes une expérience de l'analyse. Nous nous réunissions régulièrement. C'est là que j'ai commencé, non pas ce que j'ai dénommé beaucoup plus tard « la lecture plurielle », mais plus important... c'est là que nous avons découvert ensemble ce qu'était l'association libre sur un texte. J'étais partie de l'idée que ce n'était pas moi la responsable du groupe, qu'il n'y avait pas de responsable. Anzieu m'avait dit : « Attention, ça n'existe pas. Ce n'est pas possible. » Mais je ne l'ai pas écouté ou je ne voulais pas l'écouter. Notre groupe a vécu un moment euphorique au cours duquel nous avons pu faire une communication à une des journées annuelles de Claude Bernard. Ce n'était pas sur un conte. Nous avons présenté notre travail sous le titre « Lire, dé-lire ». Comme le savait Anzieu, l'illusion groupale ne dure pas et c'est moi-même qui ai « cassé » le groupe. Cependant le texte « Lire, délire » a été publié et je l'utilise encore dans mes derniers articles. La communication que j'ai faite à Bordeaux en 1981, c'était à propos d'un conte qu'une des participantes de ce groupe nous avait apporté. Elle n'était pas thérapeute. Elle était mère de famille. Elle animait des groupes d'enfants autour d'un conte qu'elle leur faisait jouer. Elle avait amené ce conte dont je me sers dans le texte « Je sais tout ». C'est un conte de Grimm. Sur le moment je n'ai pas relié cette histoire à l'archaïque en moi ; c'est maintenant que je peux le faire. Pour des gens qui ont eu des traumatismes précoces, il faut qu'ils puissent investir des textes pour métaphoriser cet archaïque. C'est ma croyance profonde. Les textes qui sont des métaphores de nos vécus, que ce soit des contes ou des textes littéraires, aident à vivre. C'est cela qu'il faut et non pas aller rechercher en analyse des traumatismes pour lesquels on n'a pas de mots de toute façon pour les dire. Le conte, en particulier, permet « de figurer, de mettre en scène, de contenir, de représenter » (Kaës 1984) cet indicible et irréprésentable en soi, sous une forme symbolisée.

**Sophie Lerner-Seï** : Vous avez aussi publié dans l'ouvrage de René Kaës sur le conte, *Contes et Divans*.

**Janine Méry** : Oui, « *L'enfant poison* ». Dans l'histoire avec René Kaës, c'est toujours Anzieu qui était derrière moi. Kaës préparait son livre sur *Contes et Divans*. Lors de Journées sur « le Négatif », Anzieu m'a présenté à lui en disant : « Janine Méry a écrit un texte qui serait bien pour ton livre. » C'était d'autant plus important pour moi que ce n'était pas du tout sur un conte que j'avais travaillé, mais sur un mythe. C'est donc grâce à Anzieu que mon texte « *L'enfant poison* » a pu être publié dans l'ouvrage de Kaës. Il me

semble que celui-ci m'a fait beaucoup corriger de choses. C'est un esprit clair, bien construit. Il savait quand cela n'allait pas. Mais le fait que je sois dans son livre n'a pas été discuté.

**Sophie Lerner-Seï** : *C'était en 1984.*

**Janine Méry** : Le dernier conte que j'ai présenté à un milieu analytique, c'était « *Si Peau d'âne m'était conté* ». Je l'ai exposé à d'autres journées occitanes à Nice. Cela a marqué pour moi la fin de ma carrière d'analyste. Là, j'ai choisi ma peau et pas ma carrière.

**Sophie Lerner-Seï** : *C'est-à-dire ?*

**Janine Méry** : Ce n'est qu'avec vous que je peux faire ce jeu de mots, mais c'est exact. Je travaillais beaucoup avec les bibliothécaires et d'autres personnes qui s'intéressaient aux contes. L'une d'entre elles, Bernadette Bricout, que je trouvais remarquable, était professeur en Faculté. J'étais allée la voir pour travailler sur « *Peau d'âne* ». Pour elle, « *Peau d'âne* » n'était pas un vrai conte, car trop proche de la réalité. Il s'agit d'un inceste. Pour moi, le conte « *Peau d'âne* » était associé à une anorexique que j'avais en traitement. Cela a été la fin de ma carrière d'analyste.

**Sophie Lerner-Seï** : *Comment le comprenez-vous aujourd'hui ?*

**Janine Méry** : Je ne suis pas quelqu'un de sociable et je n'ai jamais pu appartenir à des groupes sociaux. Étant juive, ma mère avait tout coupé avec la religion. Avant-guerre, nous appartenions à un milieu juif bourgeois. Mes parents n'y ont plus appartenu après-guerre. Je n'en ai pas bénéficié du tout. J'ai été élevée dans la religion protestante, mais je n'ai jamais appartenu à un milieu protestant, je ne m'y suis jamais intégrée. De même, je n'ai pas su, ou pas pu, appartenir à ce milieu analytique dans lequel j'avais été cependant admise. C'est vrai qu'avec Anzieu, avec lequel j'ai fait mon premier contrôle qui a été validé, les relations étaient faciles. Tout le monde adorait Anzieu. Il était odieux en public, mais, en face à face, en contrôle, il était extraordinaire, alors que mon second analyste contrôleur, ne m'a pas soutenue le jour de la présentation de mon cas et j'ai arrêté mon cursus.

Je me suis rendu compte que tout en étant bien acceptée à l'APF je ne me sentais appartenir à aucun groupe. Mais j'ai eu la chance durant plusieurs années de participer aux Journées annuelles de l'APF au moment où tous les « grands » étaient là. J'ai écouté de nombreux exposés, c'était magnifique, intellectuellement c'était un grand plaisir. Ils étaient tous là : Pontalis, Anzieu, Smirnoff, Rosolato, Lavie, Granoff, Laplanche. C'était extraordinaire ! Pour revenir à cette anorexique, ce n'est qu'aujourd'hui grâce à cet entretien que je peux revenir sur ce passé pour y donner sens et, pour cela, il m'a été nécessaire de revenir à la poésie qui, comme le conte, faisait partie de mon dispositif. Comme « *Peau d'Âne* » m'était venu à l'esprit au cours de ma relation avec cette patiente, m'est venu à l'esprit un poème de Leconte de Lisle, « *Les elfes* », dans lequel il est question de séduction et de mort. Je sentais que je ne pouvais poursuivre seule ce traitement et j'ai alors été voir un analyste qui s'occupait d'anorexiques. Il m'a dit :



« Attention... Où vous entraîne-t-elle ? » J'ai pensé à ce poème qui m'était venu à l'esprit au cours de nos dernières rencontres. C'est intéressant aussi, même si ce n'est pas la peine de le regretter, mais j'aurais rêvé d'initier une méthode d'analyse, peut-être pour des anorexiques, en utilisant des contes et la poésie, si j'avais eu un groupe derrière moi. En fait, c'est cette anorexique qui m'avait fait associer sur « Peau d'âne ». Elle allait se marier. Pour une anorexique, c'est assez étonnant, mais elle préparait son mariage avec son père. Cet analyste chez lequel je suis allée pour « sauver ma peau », justement, m'a dit : « Laissez-la. » En plus, elle avait trouvé le moyen de se mettre dans les mains d'un gourou qui la faisait souffrir physiquement. Elle était ravie. Je ne sais pas ce qu'elle est devenue.

**Sophie Lerner-Seï** : *Je reviens au groupe. Vous disiez : « Je n'appartiens à aucun groupe », mais vous avez quand même créé les groupes de lecture plurielle ...*

**Janine Méry** : En 1991, j'emprunte une autre voie que celle pour laquelle je ne me sens pas prête. Je reviens à mon attachement à la littérature que j'ai utilisé dans mon rapport avec les enfants en créant un cadre et un dispositif particuliers. J'avais créé un cadre à trois pôles.

En 1985, l'article de René Kaës sur « *La catégorie de l'intermédiaire chez Freud : un concept pour la psychanalyse* » a été pour moi comme une confirmation du bien-fondé du dispositif que j'avais mis en place. Il m'apportait une assise théorique qui me manquait.

Entre « Peau d'âne » et 1994, j'ai navigué ici et là. Je faisais de la formation de bibliothécaires dans une Association qui s'appelait *Lecture jeunesse*. On s'occupait des livres pour adolescents. J'aimais bien. Je commençais à faire plus ou moins de la lecture plurielle. Là non plus, je n'étais pas bien dans ce groupe. Je ne leur rapportais pas d'argent et ce que je faisais ne les intéressait pas du tout. Ils voulaient que je forme des bibliothécaires, mais pas des personnes... Mais c'est tout de même là que j'ai pu commencer ce que j'appellerai plus tard des groupes de « Lecture plurielle ». C'est tout de même grâce à *Lecture jeunesse* que, tout d'un coup, je me suis dit : « Je vais faire mon groupe à moi. » C'est là que j'ai commencé à former des personnes, à faire ce que j'avais fait avec les enfants, c'est-à-dire à créer un espace-temps pour eux, mais je le cachais. Le mot *caché*, c'est toute ma vie.

Je ne l'ai pas dit, mais à partir de Sami-Ali et du séminaire sur le contre-transfert, Winnicott m'a permis de donner sens à ce que je faisais, même s'il était très difficile à comprendre. Petit à petit, je crois que je ne me suis pas seulement appuyée sur sa théorie, mais j'ai intégré le fait de cet espace-temps à ouvrir qui correspondait pour moi à quelque chose de très archaïque, que j'appellerais maintenant, la chambre d'enfant.

**Sophie Lerner-Seï** : *J'y pensais. J'étais en train de penser justement à la chambre d'enfant dans L'enfant et les sortilèges, le texte de Colette mis en musique par Ravel.*

**Janine Méry** : En fait, pour les enfants, je créais une chambre, un espace particulier qui soit aménagé pour eux. Et, pour les en sortir, je m'appuyais sur des lectures. Avec Roselyne, par exemple, celle dont je parle dans mon texte « *L'Arbre qui cache la forêt* », j'ai tout de suite trouvé pour elle l'objet que je nomme l'objet adéquat. L'espace-temps et l'objet adéquat sont les piliers de ma théorisation. J'aime bien l'expression « l'objet adéquat » qui correspond à cet objet décrit par Winnicott, l'objet trouvé/créé, grâce auquel l'enfant peut vivre l'illusion qu'il a été trouvé/créé pour lui. Ce qui est important, c'était que les enfants soient venus à l'écriture, c'est-à-dire que leur objet adéquat, ils l'ont créé eux-mêmes. Ça a été pour eux la création d'eux-mêmes, dans leur singularité et l'acquisition du « *sense of being* ».

Je reviens à votre question sur ma création des groupes de lecture plurielle. Il m'a fallu plusieurs années pour y parvenir ; il y a eu trois ans, entre « Peau d'âne » et 1994. En 1994, du jour où j'ai décidé que je faisais un groupe de formation, j'ai décidé de me former à cette animation de groupes. En utilisant mon expérience analytique et en rencontrant des analystes de groupe. J'ai fait appel à Kaës en lui demandant s'il connaissait quelqu'un qui pourrait me contrôler. Il m'a envoyée chez une personne qui s'appelle Anne-Marie Blanchard, qui m'a suivie pendant plus de dix ans. Au fond, elle m'a initiée au groupe. Elle m'a conduite à penser le groupe en utilisant les concepts que R. Kaës a développés dans ses écrits tout au long de son œuvre. Elle a accepté que j'introduise dans mes groupes la médiation de textes littéraires et j'ai créé ce dispositif que j'ai dénommé « Lecture plurielle ». Voilà comment je suis rentrée dans les groupes. J'allais chez Anne-Marie Blanchard très régulièrement au début et, ensuite, de temps en temps. Elle aimait la lecture. Elle s'intéressait aussi bien aux textes que je proposais qu'à ce qui se passait. Au bout de deux ans, chez Anne-Marie Blanchard, j'ai entendu parler de la SFPPG<sup>2</sup> et du séminaire d'Ophélie Avron. J'avais rencontré celle-ci en 1989, lors du Colloque « L'Affect et les Processus de pensée » qu'elle avait organisé. Elle m'avait demandé d'y faire une communication, publiée par la suite dans les *Cahiers de l'IPPC*.

En 1996, je suis entrée dans son séminaire, un groupe où j'étais attendue, reçue et embrassée. Dans le groupe d'Ophélie, pour la première fois de ma vie je me suis sentie appartenir à un groupe. Après la disparition d'Ophélie, j'ai participé au groupe d'Édith Lecourt qui était la co-animatrice d'Ophélie. J'y ai été accueillie tout de suite. On s'embrasse en arrivant, on s'embrasse en partant. On parle le même langage. Édith a beau dire qu'elle ne s'occupe que du corps, ce n'est pas vrai. Elle a su créer un espace, très différent de celui d'Ophélie, mais dans lequel on se sent bien. Elle cherche à entrer dans la psyché par le corps. C'est Green et Anzieu qui posent, comme je le pense moi-même, qu'il faut relier soma, psyché et esprit, intellect. On ne peut pas les délier, il ne faut pas en supprimer un. Si on supprime le corps, c'est vrai que plus rien ne vit.

Les années les plus heureuses de ma vie professionnelle, je les ai vécues après ma retraite de Claude Bernard. Pas tout de suite. À partir de 1994, j'ai fait l'expérience d'animation de groupes et de lectures plurielles. J'ai écrit un

2. SFPPG : Société Française de Psychothérapie Psychanalytique de Groupe fondée en 1962.

texte dans la revue *Cliniques*, « L'œil entend, l'oreille voit », dans lequel j'explique la place du jeu, dans le dispositif que j'ai mis en place, en partant de l'audition. Ce jeu a duré trois mois. Sans doute pour moi le jeu ramène le corps sans quitter les mots. Il y a des jeux pour jouer avec les mots, mais les jeux les plus importants sont reliés à la sensorialité. C'est un enfant, David, qui me l'a appris en collectant des mots liés à la motricité.

Anne-Marie Blanchard faisait ça avec ses petits-enfants. Je ne l'ai pas inventé. Elle adorait ça, ses petits-enfants adoraient ça : collecter des mots en groupe, c'est jubilatoire. Tout d'un coup, on ressent des choses, on peut mettre des mots sur des sensations corporelles. On est capable d'être parti de l'archaïque, de son corps, et de pouvoir mettre des mots dessus, d'associer mots et ressentis corporels. C'est tout de même une découverte. C'est pourquoi ce texte est important pour moi. Comment c'est venu ? Je ne sais pas trop.

Quant au choix des textes, ça m'est venu de mes propres profs de français et de ma lecture de Bachelard. On ne faisait pas un livre suivi, comme cela est fait maintenant. Mais on changeait de textes. On ne restait pas sur un auteur toute l'année. Il y avait une autre méthode pas plus développée que la mienne. Je ne me rappelle pas le nom, bien sûr, mais j'avais été en stage chez la personne qui a initié cette méthode. Ça m'a confortée dans l'idée d'utiliser des textes courts. J'ai écrit une très belle page dans mon texte « La Temporalité à la renverse », dans *Les Cahiers du CRPPC* qui a été publié chez L'Harmattan. Dans ce texte, j'explique comment ça m'est venu. C'est une idée de Freud, dans un de ses textes où il parle du train. Je m'en suis plus ou moins inspiré dans la vie. C'est comme si défilait un paysage devant soi. On est ensemble dans le même train, avec des paysages différents devant soi. On s'arrête devant chaque paysage et on passe à un autre, totalement différent. Ainsi de suite. Pour moi, c'est plus important qu'un texte suivi ou qu'un thème.

Et il y a la poésie. J'ai une ou deux phrases d'Anne Clancier que j'ai perdues, retrouvées et perdues. Avec une des participantes de mon groupe au club, on a écrit un petit texte dessus. J'ai une ou deux phrases de René Char. Personne ne sait pourquoi c'est si important. En prison, c'est ce qu'il y a de plus important, même pour ceux qui ne comprennent pas. D'abord, tout le monde la récite, tout le monde peut la dire, l'un après l'autre. Au club, c'était un moyen vraiment de rassembler le groupe avant de partir, rassembler et apaiser. C'est très curieux. Tout le monde dit que la poésie, c'est essentiel. Mais pourquoi ? On ne sait pas. Les petits adorent ça, à tout âge. Ils n'en font plus au collège, alors que c'est important.

**Sophie Lerner-Seï** : *On termine sur le chant, sur le chant des mots, la poésie et la voix. Je vous remercie beaucoup de votre confiance et pour tous les souvenirs de votre vie professionnelle que vous m'avez fait partager.*

## Références bibliographiques

- Kaës, R. (1985). La catégorie de l'intermédiaire chez Freud : un concept pour la psychanalyse ? *L'Évolution Psychiatrique*, 50, 4, 893-926.
- Kaës, R., Perrot, J., Hochmann, J., Guerin, C., Méry, J. et Reumaux, F. (1984). *Contes et Divans*. Paris : Dunod.
- Méry, J. (1965). La pédagogie curative scolaire. *Enfance*, 18, 4, 517-527.
- Méry, J. (1978). *Pédagogie curative scolaire et Psychanalyse*. Paris : ESF.
- Méry, J. (1981). Je sais tout. Dans H. Sztulman et J. Fénelon, *La curiosité en psychanalyse* (p. 219-227). Paris : Privas.
- Méry, J. (1982). Lire, dé-lire. *Cahiers de l'A.F. des C.M.P.P.*, 3, 58-59.
- Méry, J. (1984). « L'enfant poison », référence à une œuvre culturelle dans une psychothérapie d'adulte. Dans R. Kaës, J. Perrot, J. Hochmann, C. Guerin, J. Méry et F. Reumaux, *Contes et Divans* (p. 135-156). Paris : Dunod.
- Méry, J. (1988). L'orthographe, l'Arbre qui cache la forêt. *Cahiers de l'A.F. des C.M.P.P.*, 7.
- Méry, J. (1990). Mario et le magicien. *Cahiers de l'IPPC*, 11, 93-102.
- Méry, J. (1997). Thierry ou la douleur de penser. *Journal de Pédiatrie et de Puériculture*, 10/6, 356-363.
- Méry, J. (2005). La temporalité à la renverse. *Les Cahiers du CRPPC*, 16, 134-150.
- Méry, J. (2010). Les avatars de la temporalité dans un groupe à médiation. Dans C. Vacheret (dir.), *Le groupe, l'affect et le temps* (p. 63-91). Paris : L'Harmattan.
- Méry, J. (2016). L'œil entend, l'oreille voit : redécouvrir la sensorialité des mots. *Cliniques*, 11, 216-231.

Pour citer ce texte :

Méry, J. (2020). Entretien avec Sophie Lerner-Seï. *Cliopsy*, 23, 103-114.